



KPMG Entreprises
Nord Franche-Comté
3 quai Vauban
90000 Belfort
France

Téléphone : +33 (0)3 84 46 62 30
Télécopie : +33 (0)3 84 54 08 97
Site internet : www.kpmg.fr

**Fédération Départementale des
Associations ADMR de Haute-Saône**

**Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes
annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2008
Fédération Départementale des Associations ADMR de Haute-
Saône
4 cours François Villon - BP 449 - 70000 VESOUL
Ce rapport contient 14 pages
Référence : 09043RG

Fédération Départementale des Associations ADMR de Haute-Saône

Siège social : 4 cours François Villon - BP 449 - 70000 VESOUL
Fonds associatif : € 1 763 407

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Fédération Départementale des Associations ADMR de Haute-Saône, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les provisions pour risques et charges dotées les exercices précédents, pour un montant cumulé de 190 K€ présentent selon nous, à ce jour, d'avantage un caractère de réserve de précaution que d'un risque avéré ou d'une charge.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus.

Nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note page 3 de l'annexe concernant les produits à recevoir. Au 31 décembre 2008, le montant des subventions à recevoir s'élève à 259 K€, dont 84 K€ concernant la subvention Tremplin, et 80 K€ concernant la subvention CNSA.

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association, notamment sur les fonds dédiés, les provisions pour risques et charges et les produits à recevoir, approches décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour et mis en œuvre des tests pour vérifier, par sondages, le caractère raisonnable des estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.


3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

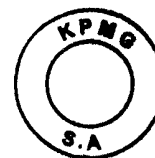
A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Belfort, le 20 mai 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

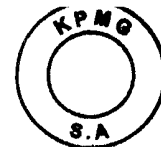


Laurent Hofnung
Associé



BILAN au 31/12/2008 FEDERATION ADMR 70

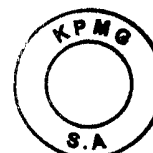
ACTIF		ANNEE N			ANNEE N-1
		brut	amortissement	net	net
ACTIF IMMOBILISE	Siège fédéral et Maisons de services	978 879 €	779 138 €	199 740 €	249 155 €
	EHPAD Cirey - Rioz	2 283 808 €	634 891 €	1 648 917 €	1 696 399 €
	Portage de repas à domicile	272 976 €	230 863 €	42 113 €	70 295 €
	Structure itinérante Roul ' Tibou	104 941 €	43 299 €	61 642 €	74 832 €
	Jardin des Bouts d'Choux Noidans les Vesoul	10 300 €	9 037 €	1 263 €	3 504 €
	<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>	3 650 904 €	1 697 228 €	1 953 676 €	2 094 186 €
	Apport Friplav avec droit de reprise	30 000 €		30 000 €	30 000 €
	Prêt comité interprofessionnel du logement	61 527 €		61 527 €	53 556 €
	Dépôts et cautionnements	3 386 €		3 386 €	3 070 €
	<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>	94 913 €		94 913 €	86 626 €
<u>TOTAL I</u>		3 745 816 €	1 697 228 €	2 048 589 €	2 180 811 €
ACTIF CIRCULANT	Organismes financeurs	646 104 €		646 104 €	239 684 €
	Débiteurs divers	252 838 €		252 838 €	232 794 €
	Produits à recevoir	1 085 799 €		1 085 799 €	819 028 €
	<u>CREANCES</u>	1 984 741 €		1 984 741 €	1 291 506 €
	Bons C.R.C.A.	31 886 €		31 886 €	31 886 €
	Parts sociales	76 €		76 €	76 €
	SICAV	744 751 €		744 751 €	335 357 €
	<u>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</u>	776 714 €		776 714 €	367 320 €
	Compte sur livret CMDP	45 977 €		45 977 €	44 011 €
	Compte sur livret CRCA	3 157 €		3 157 €	3 056 €
Comptes courants CRCA	244 990 €		244 990 €	520 792 €	
Comptes courants CMDP	64 631 €		64 631 €	72 346 €	
Compte courant CAISSE EPARGNE	356 €		356 €	356 €	
Compte courant BANQUE POSTALE	7 895 €		7 895 €	6 085 €	
Caisse	5 032 €		5 032 €	789 €	
<u>DISPONIBILITES</u>	372 038 €		372 038 €	647 434 €	
SOUS TOTAL TRESORERIE	1 148 752 €		1 148 752 €	1 014 754 €	
COMPTES DE REGUL.	Charges constatées d'avance	7 628 €		7 628 €	30 199 €
	<u>TOTAL II</u>	3 141 121 €		3 141 121 €	2 336 459 €
<u>TOTAL GENERAL (I +II)</u>		6 886 937 €	1 697 228 €	5 189 709 €	4 517 271 €



BILAN au 31/12/2008 FEDERATION ADMR 70

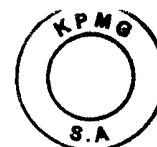
P A S S I F		ANNEE N	ANNEE N-1	
F O N D S P R O P R E S *	Libéralité à caractère d'apport	762 €	762 €	
	Réserves de fond de roulement	325 544 €	260 527 €	
	Réserves pour investissement	257 366 €	257 366 €	
	Subventions d'investissement	1 240 791 €	1 194 794 €	
	Reprise subvention compte de résultat	-109 611 €	-70 464 €	
	Résultat comptable cumulé	56 294 €	70 610 €	
	Provisions réglementées	35 340 €	33 840 €	
	Réserve de compensation EHPAD	48 555 €	10 609 €	
	TOTAL I		1 855 041 €	1 758 044 €
P R O V . R I S Q . & C H A R G .	Provisions risques et charges	189 622 €	190 266 €	
	Fonds dédiés	192 422 €	154 209 €	
	TOTAL II		382 043 €	344 475 €
D E T T E S	Emprunt Caisse Epargne	373 853 €	385 478 €	
	Emprunt Crédit Agricole	371 238 €	382 021 €	
	Emprunt CRAM	196 746 €	201 328 €	
	Avance CRAM	6 098 €	6 098 €	
	Emprunt OPAC	26 408 €	32 893 €	
	Emprunt CPM CIPS	29 417 €	0 €	
	SOUS TOTAL EMPRUNTS		1 003 759 €	1 007 818 €
	Dûs aux associations	812 670 €	281 106 €	
	Charges à payer	1 026 945 €	983 513 €	
	Créditeurs divers	47 499 €	83 518 €	
	SOUS TOTAL AUTRES DETTES		1 887 114 €	1 348 137 €
	CUMUL DETTES		2 890 873 €	2 355 955 €
C O M P T E S D E R E G U L .	Produits constatés d'avance	61 752 €	58 796 €	
	TOTAL III		2 952 625 €	2 414 751 €
*	<u>Résultat non soumis au contrôle tiers financeurs</u>	<u>40 423 €</u>	<u>73 066 €</u>	
	<u>Résultat sous contrôle de tiers financeurs</u>	<u>15 871 €</u>	<u>-2 456 €</u>	
	TOTAL RESULTATS CUMULES		56 294 €	70 610 €
TOTAL GENERAL (I + II + III)		5 189 709 €	4 517 271 €	

FEDERATION A. D. M. R.
COMPTE DE RESULTAT 2008



CHARGES

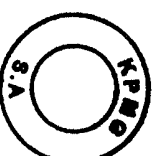
COMPTES	INTITULES	%	CR 2008	CR 2007
606100	Eau, électricité, chauffage	18.70%	44 350 €	37 365 €
606140	Carburant	21.17%	48 114 €	39 707 €
606261	Produits absorbants	-12.48%	12 886 €	14 724 €
606300	Fourn. entretien et petits équipements	36.89%	33 199 €	24 251 €
606400	Fournitures de bureau et informatique	-14.17%	50 081 €	58 346 €
606600	Fournitures médicales	53.10%	3 131 €	2 045 €
60	ACHATS	8.68%	191 761 €	176 439 €
611000	Sous traitance	14.54%	2 727 €	2 381 €
613200	Loyers et charges	5.61%	84 867 €	80 360 €
613400	Location photocopieur	10.50%	10 070 €	9 114 €
613500	Location véhicules	51.58%	24 171 €	15 946 €
615000	Entretien réparations	15.13%	28 791 €	25 006 €
615600	Maintenance	9.81%	35 225 €	32 077 €
616000	Assurances	6.76%	30 331 €	28 409 €
618100	Documentation	-5.07%	4 045 €	4 261 €
618510	Frais de conseils et de bureaux	-3.46%	9 522 €	9 863 €
618520	Frais d'assemblée générale	-0.69%	1 054 €	1 061 €
61	SERVICES EXTERIEURS	10.71%	230 804 €	208 479 €
621000	Personnel extérieur à l'établissement	-2.23%	134 391 €	137 454 €
622600	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	106.03%	34 402 €	16 697 €
623000	Information, communication	3.63%	45 546 €	43 948 €
624000	Frais de port et de parking	-26.34%	907 €	1 231 €
625110	Déplacements du personnel	-7.86%	60 499 €	65 657 €
625130	Déplacements des administrateurs	11.64%	9 937 €	8 901 €
626000	Frais postaux et de télécommunication	18.23%	108 471 €	91 742 €
627000	Services bancaires	-18.25%	1 677 €	2 051 €
628100	Blanchisserie	63.79%	9 319 €	5 690 €
628110	Charges départementalisées	-10.24%	206 610 €	230 171 €
628200	Prestations d'alimentation à l'extérieur	0.34%	647 135 €	644 948 €
628320	Fonctionnement maisons de services	-11.79%	144 340 €	163 626 €
628500	Budget formation et animation	25.65%	109 207 €	86 911 €
628800	Autres prestations	-19.28%	36 510 €	45 231 €
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	0.30%	1 548 949 €	1 544 258 €
631100	Taxe sur les salaires	11.88%	157 621 €	140 880 €
633300	Formation continue	3.20%	51 906 €	50 298 €
633400	Effort de construction et agefiph	-72.79%	1 293 €	4 751 €
635100	Impôts directs	16.65%	7 481 €	6 413 €
63	IMPOTS ET TAXES	7.89%	218 302 €	202 343 €
641100	Rémunération personnel	5.33%	2 456 864 €	2 332 646 €
645000	Charges patronales	0.43%	1 500 623 €	1 494 144 €
647200	Comité d'entreprise	25.76%	13 948 €	11 091 €
647500	Médecine du travail	-2.63%	9 785 €	10 049 €
64	CHARGES DE PERSONNEL	3.46%	3 981 220 €	3 847 931 €
657000	Reversement subventions et péréquations	-35.48%	242 129 €	375 295 €
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	-35.48%	242 129 €	375 295 €
661000	Intérêts	-2.64%	26 575 €	27 297 €
66	CHARGES FINANCIERES	-2.64%	26 575 €	27 297 €
671000	Ch. except./op de gestion et créances irrécouvrables	-72.07%	2 057 €	7 365 €
672000	Charges exceptionnelles sur exercice antérieur	255.60%	52 246 €	14 693 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	146.19%	54 304 €	22 058 €
681100	Dotation aux amortissements	4.64%	214 348 €	204 852 €
681500	Provision pour risques	-100.00%	0 €	21 415 €
681590	Provision actions collectives	94.20%	893 €	460 €
687460	Provision des cessions d'actif	-78.26%	1 500 €	6 900 €
689000	Engagements à réaliser	31.61%	38 212 €	29 034 €
68	DOTATIONS AMORTS ET PROVISIONS	-2.93%	254 954 €	262 661 €
	Excédent d'exploitation	-20.27%	56 294 €	70 610 €
	TOTAL	1.01%	6 805 291 €	6 737 370 €

**COMPTE DE RESULTAT 2008****PRODUITS**

COMPTES	INTITULES	%	CR 2008	CR 2007
706100	Participation usagers	-5.45%	2 243 742 €	2 373 167 €
706300	Organismes financeurs	57.53%	143 827 €	91 302 €
706400	Prestations hospitalisation à domicile	318.71%	7 668 €	1 831 €
706412	Actions collectives finalisées	6.81%	25 372 €	23 754 €
706500	Prestations de services CAF	21.54%	111 191 €	91 484 €
706510	Prestations de services CMSA	-94.88%	280 €	5 471 €
706600	Gestion administrative maisons de services	8.66%	515 493 €	474 421 €
706900	Gestion administrative siège fédéral	3.71%	1 514 817 €	1 460 564 €
708400	Mise à disposition de personnel facturée	25.84%	96 046 €	76 325 €
708450	Remboursement chèques congés syndicaux	87.73%	3 347 €	1 783 €
708810	Prestations actions collectives	5.09%	1 166 €	1 109 €
708820	Photocopies	-37.27%	74 €	118 €
70	PRESTATIONS DE SERVICES	1.34%	4 663 022 €	4 601 331 €
731700	Tarif hébergement EHPAD	5.78%	707 439 €	668 796 €
734000	Tarif dépendance EHPAD	20.11%	201 032 €	167 375 €
736100	Dotation globale soins EHPAD	20.29%	212 976 €	177 045 €
73	DOTATIONS ET PRODUITS DE LA TARIFICATION	10.68%	1 121 447 €	1 013 217 €
741000	Subventions communales et communautés communes	12.58%	224 927 €	199 788 €
741100	Participation publicitaire C. R. C. A.	0.00%	2 000 €	2 000 €
741300	Subvention Etat Auxiliaire de Vie	-49.15%	109 175 €	214 712 €
741400	Subvention CONSEIL GENERAL	2.97%	26 739 €	25 968 €
741500	Subvention C. M. D. P.	288.89%	350 €	90 €
741700	Subvention REGION Habitat	-100.00%	0 €	2 250 €
742300	Subvention Etat CNSA	11.73%	81 460 €	72 910 €
742500	Subvention MEDERIC	-100.00%	0 €	5 000 €
742600	Convention partenariat Centre Hospitalier Intercommunal	297.44%	16 275 €	4 095 €
747000	Subvention CONSEIL REGIONAL dispositif Tremplin	-1.15%	193 909 €	196 164 €
74	SUBVENTIONS	-9.43%	654 835 €	722 978 €
756000	Cotisation d'adhésions	8.83%	276 €	254 €
758000	Péréquations	0.31%	44 051 €	43 916 €
758208	Remboursement AGEFIPH	-100.00%	0 €	3 057 €
758209	Remboursement réunions	-80.87%	588 €	3 073 €
758210	AG Fédération	10.85%	1 890 €	1 705 €
758225	Remboursement AGF	-100.00%	0 €	1 130 €
758230	Remboursement CNASEA - ANPE Etat	-56.49%	20 136 €	46 283 €
758240	Remboursement Uniformation	-6.52%	93 809 €	100 348 €
758300	Véhicules de service	-9.73%	158 €	175 €
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION	-19.52%	160 908 €	199 940 €
760000	Produits financiers	27.67%	12 544 €	9 825 €
76	PRODUITS FINANCIERS	27.67%	12 544 €	9 825 €
771000	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1034.85%	3 683 €	325 €
772000	Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	340.41%	45 451 €	10 320 €
775000	Produits cessions d'actif	-78.87%	1 500 €	7 100 €
777000	Quote-part des subventions d'investissement	0.16%	26 733 €	26 689 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	74.12%	77 367 €	44 434 €
781100	Reprise amortissements des subventions	0.00%	12 415 €	12 415 €
781500	Reprise provisions pour risques et charges	-94.81%	1 537 €	29 622 €
789000	Report ressources non utilisées	-100.00%	0 €	10 698 €
78	REPRISES SUR AMORTS ET PROVISIONS	-73.54%	13 952 €	52 735 €
791200	Indemnités journalières	4.29%	96 894 €	92 910 €
791700	Transferts sur biens amortissables		4 322 €	0 €
79	TRANSFERTS DE CHARGES	8.94%	101 216 €	92 910 €
	TOTAL	1.01%	6 805 291 €	6 737 370 €

FEDERATION : LE JARDIN DES BOUTS D'CHOUX NOIDANS LES VESOUL

COMPTE DE RESULTAT 2008

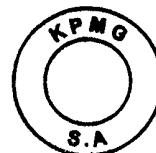


CHARGES				PRODUITS			
Comptes	Intitulés des comptes	2008	2007	Comptes	Intitulés des comptes	2008	2007
60612	Eau, gaz, électricité	1 457 €	1 434 €	70610	Participation des familles	68 348 €	60 657 €
60613	Chauffage	3 617 €	2 670 €	70611	Majoration hors Noidans Les Vesoul	5 458 €	5 252 €
60631	Fournitures d'entretien	2 352 €	1 290 €	70622	Facturation des repas	174 €	444 €
60633	Fournitures pédagogiques	2 119 €	2 513 €	70650	Prestations services CAF	93 689 €	75 759 €
60641	Fournitures de bureau	522 €	392 €	70651	Prestations services CMSA	180 €	4 357 €
60680	Pharmacie	82 €	214 €	74100	Subvention Mairie Noidans les Vesoul	130 872 €	107 929 €
61320	Redevance d'affermage	18 000 €	18 000 €	74140	Subvention Conseil Général	6 000 €	6 000 €
61500	Entretien - réparation	1 198 €	1 093 €	74840	Subvention Conseil Régional	367 €	697 €
61600	Prime d'assurance	1 864 €	1 781 €	75823	Etat CNASEA	0 €	4 035 €
61800	Documentation - frais de réunions	20 €	93 €	75824	Remboursement formation	779 €	1 715 €
62100	Personnel extérieur	0 €	120 €	77100	Prod. except. sur opérations de gestion	2 €	3 €
62230	Médecin	1 156 €	1 412 €	77200	Prod. except. sur exercices antérieurs	0 €	8 937 €
62500	Déplacements du personnel	122 €	214 €	77700	Quote part subventions investissements	44 €	0 €
62600	Frais de PTT	1 149 €	1 224 €	79100	Transferts de charges	3 132 €	10 551 €
62810	Blanchisserie	212 €	0 €				
62811	Charges départementalisées	13 385 €	13 059 €				
62820	Repas et goûters	11 047 €	9 961 €				
62850	Frais de formation du personnel	1 017 €	969 €				
63000	Impôts et taxes	3 188 €	3 975 €				
64100	Rémunérations du personnel	150 669 €	162 861 €				
64500	Charges de sécurité et de prévoyance	48 319 €	51 046 €				
64750	Médecine du Travail	575 €	556 €				
67140	Créances irrécouvrables	80 €	459 €				
67200	Charges sur exercices antérieurs	44 475 €	0 €				
68110	Dotations aux amortissements	2 241 €	2 955 €				
	Excédent d'exploitation	178 €	8 048 €				
	TOTAL	309 043 €	286 337 €		TOTAL	309 043 €	286 337 €

ACTIVITE EN HEURES

43 390

37 217



FEDERATION ADMR HAUTE SAONE

Annexe aux comptes annuels de l'exercice 31/12/2008

I. PRINCIPE COMPTABLE

Nous appliquons le Plan Comptable Général avec la particularité suivante : les provisions pour dépréciation des créances clients sont présentées sous la rubrique provisions pour risques et charges.

Nous appliquons également le plan comptable des établissements sociaux et médico-sociaux, notamment pour notre établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD) de Cirey les Bellevaux – Rioz.

II. FAITS SIGNIFICATIFS RELATIFS A L'EXERCICE 2008

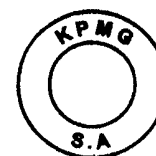
1. TVA EHPAD SITE DE CIREY LES BELLEVAUX : 79 332 €

Nous avons sollicité en avril 2008 les services fiscaux afin de vérifier le champ d'application du taux de TVA concernant les travaux de réhabilitation des chambres réalisées en 2005 et 2006 sur notre structure d'hébergement du site de Cirey les Bellevaux.

C'est ainsi que la Direction Générale des Impôts de Vesoul nous a précisé que nous pouvions bénéficier du taux réduit de TVA dès lors que les travaux de rénovation dès lors que l'objet prépondérant est l'hébergement de personnes physiques, ce qui est le cas de notre site de Cirey les Bellevaux.

Nous avons donc procédé à une régularisation de TVA puisque les sept entreprises avec lesquelles nous avons travaillé ainsi que SICA en qualité de maître d'œuvre de l'opération avaient appliqué le taux normal de TVA (19.6%) lors de leur facturation au lieu du taux réduit (5.5%).

Cette opération de régularisation de TVA est inscrite au compte 1036 « subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables » pour un montant total de 79 332 €, et représente par la même un élément significatif d'augmentation des subventions d'investissement 2008.



2. GHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS : 44 475 €
GESTION : LE JARDIN DES BOUTS D'CHOUX.

Par contrat d'affermage avec la Municipalité de Noidans les Vesoul, nous avons pris la gestion en septembre 2005 d'une nouvelle structure multi accueil crèche halte garderie « Le Jardin des Bout D'Choux ». Au cours de l'exercice 2005 (du 01/09/2005 au 31/12/2005), nous avons constaté un non équilibre analysé comme une période de montée en charges du à l'ouverture du service. Ce constat a été comptabilisé au débit du compte 486 « charges constatées d'avance » par le crédit du compte 791 « transferts de charges » pour un montant de 18 400 €.

L'exercice 2006 s'est soldé par un déficit d'exploitation de 34 123 € affecté au débit du compte 115 « résultat sous contrôle de tiers financeurs » car l'activité réalisée de 33 757 heures n'a pas atteint son seuil de rentabilité. De fait, nous sommes amenés à créditer le compte 486 par le débit du compte 672 « charges exceptionnelles sur exercices antérieurs » pour la somme de 18 400 € sur la gestion du siège fédéral.

L'exercice 2007 avec une activité réalisée de 37 217 heures se solde par un excédent d'exploitation de 8 048 € qui sera alors affecté au crédit du compte 115.

Avec une activité 2008 de 43 390 heures réalisées, nous constatons au débit du compte 672 la somme de 44 475 € (pour mémoire : déficit 2005 : 18 400 €, déficit 2006 : 34 123 €, excédent 2007 : 8 048 €) par le crédit du compte 115 pour un montant de 26 075 € (34 123 €- 8 023 €), par le crédit du compte 772 « produits exceptionnels sur exercices antérieurs » sur la gestion du siège fédéral pour la somme de 18 400 €.

3. RESULTATS 2006 A INCORPORER EN 2008 : 6 279 €
GESTION : EHPAD CIREY LES BELLEVAUX – RIOZ

Conformément à la gestion des établissements hébergeant des personnes âgées dépendantes (EHPAD), nous avons sollicité auprès du service tarification de la Direction de la Solidarité et de la Santé Publique de la Haute Saône, la reprise du déficit sur la section tarifaire « hébergement » 2006 soit la somme de 6 279 € par la majoration des prix de journée 2008. Cette demande ayant été accordée, nous avons porté une somme de 6 279 € au débit du compte 672 « charges exceptionnelles sur exercice antérieur » par le crédit du compte 115 « résultat sous contrôle de tiers financeurs »

4. DIF : Droit individuel à la formation

Le volume d'heures au 31 décembre 2008 est de 4 976.

III. DONNEES FINANCIERES ACTIF DU BILAN

IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES	au 1-1-2008	Acquisitions	au 31-12-2008
Investissements siège fédéral et maisons de service	962 686 €	16 193 €	978 879 €
Investissements EHPAD Cirey les Bellevaux - Rioz	2 226 162 €	57 646 €	2 283 808 €
Investissements portage de repas à domicile	272 976 €	0 €	272 976 €
Investissements structure itinérante Roul Tibou	104 941 €	0 €	104 941 €
Investissements Jardin des Bout D' Choux	10 300 €	0 €	10 300 €
TOTAL	3 577 065 €	73 838 €	3 650 904 €



Méthode d'amortissement : (prorata-temporis l'année d'acquisition)

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Bâtiment gros œuvre	linéaire	50 ans
Travaux réhabilitation	linéaire	30 ans
Second œuvre	linéaire	15 ans
Mobilier de bureau	linéaire	10 ans
Matériel de transport	linéaire	3 à 8 ans
Matériel de bureau	linéaire	5 ans
Logiciel et matériel informatique	linéaire	3 ans

AMORTISSEMENTS	au 1-1-2008	Dotations	au 31-12-2008
Investissements siège fédéral et maisons de service	713 531 €	65 607 €	779 138 €
Investissements EHPAD Cirey les Bellevaux - Rioz	529 763 €	105 127 €	634 891 €
Investissements portage de repas à domicile	202 681 €	28 182 €	230 863 €
Investissements structure itinérante Roul Tibou	30 109 €	13 190 €	43 299 €
Investissements Jardin des Bouts d' Choux	6 796 €	2 241 €	9 037 €
TOTAL	1 482 880 €	214 348 €	1 697 228 €

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR au 31/12/2008	Montants
Créances clients	240 901 €
Cotisations Siège fédéral	182 067 €
Cotisations Maisons de Services	115 770 €
Subvention Conseil Régional dispositif Tremplin	83 820 €
Subvention CNSA	80 492 €
Remboursements Uniformation	137 595 €
Collectivités locales	85 910 €
Refacturation personnel mise à disposition	7 471 €
Péréquations	44 051 €
Prestation service unique CAF structures Multi-accueil	51 891 €
Autres produits divers à recevoir	55 830 €
TOTAL	1 085 799 €

IV. DONNEES FINANCIERES PASSIF DU BILAN

TOTAL 2008	1 758 044 €	253 050 €	156 053 €	1 855 041 €
FONDS PROPRES	au 1-1-2008	Augmentations	Diminutions	au 31-12-2008
Réserves fonds roulement et libéralités à caractère d'apport	261 289 €	65 017 €		326 307 €
Réserves pour investissement	257 366 €			257 366 €
Subventions d'investissement	1 194 794 €	83 869 €	37 872 €	1 240 791 €
Amortissements des subventions	-70 464 €		39 147 €	-109 611 €
Provisions réglementées	33 840 €	1 500 €		35 340 €
Réserve de compensation et résultat sous contrôle de tiers financeurs	10 609 €	102 664 €	64 718 €	48 555 €
Résultat de l'exercice	70 610 €		14 316 €	56 294 €



FONDS DEDIES	au 1-1-2008	Augmentations	Diminutions	au 31-12-2008
Subvention Etat Aux Vie	14 781 €	14 717 €		29 498 €
Diagnostic CAF 2007	0 €	23 495 €		23 495 €
Résultats 2005 EHPAD section tarifaire soins	19 928 €			19 928 €
Provision Tremplin Conseil Général	119 501 €			119 501 €
TOTAL	154 209 €	38 212 €	0 €	192 422 €

1. Fonds dédiés : Subvention Etat Auxiliaires de Vie

- Historique :

En 2003, nous avons connu un accroissement des financements de l'Etat concernant le dispositif Auxiliaire de Vie prenant désormais en compte la notion de personnes lourdement handicapées et en modifiant les modalités de fonctionnement du service. C'est ainsi que 13 nouveaux forfaits ont été financés pour une somme de 73 179 € que nous avons affecté en totalité aux fonds dédiés afin de pouvoir augmenter l'aide quantitative et qualitative des ressortissants potentiels du service.

En 2004, la tendance se poursuit, avec une revalorisation sur les postes déjà existants puisqu'il s'agit d'aider les personnes les plus lourdement handicapées. Nous sommes amenés de nouveau à prendre un engagement à réaliser sur les exercices à venir de 79 064 € en plus des 73 179 € déjà constatés.

En 2005, 2006 et 2007, nous développons considérablement l'activité du service Auxiliaires de vie aux personnes handicapées, et nous sommes ainsi amenés à réintégrer 137 462 €, laissant au 1^{er} janvier 2008 un solde sur fonds dédiés de 14 781 €.

- Actualité :

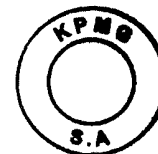
Enfin, 2008 sera l'année de transition dans la mesure où le dispositif de financement par la subvention d'Etat cessera au 31/12/2008 au profit notamment de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) gérée par la Maison Départementale du Handicap.

Conformément à la convention relative au financement du service d'auxiliaires de vie, nous avons reçu au titre de 2008 une subvention d'un montant de 82 678 € ayant pour but de gérer la période de fin du dispositif dans la perspective de la mise en place de solutions relais tels la PCH.

S'agissant d'une période transitoire, nous constatons que nous n'avons pas utilisé la totalité des fonds alloués en 2008, en effet une somme de 14 717 € est affecté aux fonds dédiés venant se cumuler avec la somme de 14 781 € précitée, soit un total au 31/12/2008 de 29 498 € restant au bilan. Cette somme devra faire l'objet d'un avis de reversement émis par les services de l'Etat nous permettant à la fois de décaisser ledit montant et de réintégrer ladite somme.

2. Diagnostic CAF 2007

Une enveloppe spécifique renouvelable a été mis en place en 2007 par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Vesoul conformément aux nouvelles instructions de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales. Ces financements sont destinés à nous permettre de faire une évaluation avant toute intervention auprès des familles afin de diagnostiquer les besoins et de mettre en place le service adapté.



Lors de l'envoi en juin 2008 du Compte de résultat aide aux familles 2007, et compte tenu de la mise en place, nous avons sollicité 23 495 € aux fonds dédiés afin d'assurer le bon déroulement de ces nouvelles missions et de pouvoir faire face à des dépenses supplémentaires qui ne rentreraient pas en totalité dans l'enveloppe annuelle, telles que temps de déplacements, indemnités kilométriques...

Par notification d'octobre 2008 sur les régularisations 2007 et les dotations 2008, la CAF n'a pas émis d'avis contraire. Sur le compte de résultat du siège fédéral 2008, nous avons donc constaté à la fois cet engagement à réaliser (compte 689) et le produit exceptionnel sur exercice antérieur (compte 772).

3. Résultat 2005 : EHPAD section tarifaire soins

L'exercice 2005 a permis de dégager un excédent d'exploitation d'un montant de 19 928 € pour lequel nous avons par courrier adressé en septembre 2006 à la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales l'affectation aux fonds dédiés. Nous n'avons pas reçu d'avis contraire, et cette somme reste disponible et pourra faire l'objet de réintégration le cas échéant dans la mesure où la structure n'est toujours pas à ce jour pourvue d'un médecin coordonnateur qui avait fait l'objet d'un accord à 0.15 équivalent temps plein (ETP) mais pour lequel il existe une véritable difficulté de recrutement sur ce temps de travail.

4. Provision Tremplin

• Historique :

Le Conseil Régional de Franche-Comté s'est engagé dans une politique de soutien à la création et à la consolidation d'emplois fragilisés appelée « Tremplin solidarités ». C'est dans ce contexte que nous avons reçu des fonds nous permettant d'aller à la professionnalisation de l'aide à domicile. Rappelons que nous avons affecté aux fonds dédiés sur les exercices 2005, 2006 et 2007 respectivement 40 467 €, 50 000 € puis 29 034 € soit un total inscrit au bilan de 119 501 € au 31/12/2008.

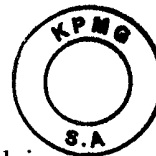
L'aide comporte trois volets essentiels :

- la proportion en ETP des salariés de catégorie A par rapport à l'ensemble de l'effectif doit baisser
- l'engagement formations (formations qualifiantes, accompagnements VAE...)
- l'engagement accueil de stagiaires.

• Actualité : perspectives et orientations.

Pour 2009, nous continuons ces objectifs, puisque nous avons prévu un engagement formations de 2018 heures (2795 heures réalisées en 2008) sans connaître la position du Conseil Régional sur le financement 2009. Nous allons donc toujours vers une baisse des salariés de catégorie A et nous avons prévu un engagement accueil de stagiaires de 16700 heures (17322 heures réalisées en 2008).

Dans un contexte général tendu, notamment en ce qui concerne le secteur de l'aide à domicile où il devient difficile de faire reconnaître aux financeurs un taux horaire évolutif puisque lié à la qualification des intervenants, il apparaît plus que jamais nécessaire de pouvoir recourir à la réintégration progressive des fonds dédiés Tremplin qui se fera sur les années postérieures compte tenu à la fois du niveau de financement du Conseil Régional à venir et aux négociations futures avec les partenaires financiers (Conseil Général, caisses de retraite) quant à la reconnaissance du taux horaire afin de pouvoir amorcer < sans trop pénaliser les clients bénéficiaires de nos services > les effets de l'impact du surcoût salaires et charges du fait du changement de grille conventionnelle.



Le point majeur demeure l'objectif même du financement du Conseil Régional, consolider l'emploi dans les structures de l'économie sociale et solidaire, donc arriver en douceur au passage de ce surcoût afin de permettre la consolidation des emplois non qualifiés.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	au 1-1-2008	Augmentations	Diminutions	au 31-12-2008
Provisions pour risques gestion de services	33 174 €			33 174 €
Provisions salaires et charges	52 006 €			52 006 €
Provisions pour maintenance téléphone et balance	2 192 €			2 192 €
Provisions portage de repas à domicile	54 388 €			54 388 €
Provisions pour impayés	8 490 €		1 127 €	7 362 €
Provisions risques et charges Aux de Vie	16 185 €			16 185 €
Provisions risques congés payés	21 415 €			21 415 €
Provisions EHPAD	1 956 €			1 956 €
Provisions actions collectives	460 €	893 €	410 €	943 €
TOTAL	190 266 €	893 €	1 537 €	189 622 €

EMPRUNTS	au 31-12-2008	Echéance à 1 an	Echéance entre 1 et 5 ans	Echéance à plus de 5 ans
Caisse Epargne	373 853 €			373 853 €
Crédit Agricole	371 237 €			371 237 €
Emprunt CRAM	196 746 €			196 746 €
Avance CRAM	6 098 €			6 098 €
OPH	26 408 €		21 995 €	4 413 €
Emprunt CPM CIPS	29 417 €			29 417 €
SOLDE BILAN AU 31-12-2008	1 003 759 €	0 €	21 995 €	981 764 €

Produits constatés d'avance :

Ce compte constate notamment les réservations de séjour des résidents de l'EHPAD de Cirey les Bellevaux-Rioz . En effet, des arrhes sont demandés puis restitués en fin de séjour ou restent acquis dans l'hypothèse de non réalisation de séjours.



KPMG S.A.
Nord Franche-Comté
3 quai Vauban
90000 Belfort
France

Téléphone : +33 (0)3 84 46 62 30
Télécopie : +33 (0)3 84 54 08 97
Site internet : www.kpmg.fr

**Fédération Départementale des Associations ADMR
de Haute-Saône**

**Rapport spécial du commissaire aux
comptes sur les conventions
réglementées**

Exercice clos le 31 décembre 2008
Fédération Départementale des Associations ADMR de Haute-
Saône
4 cours François Villon - BP 449 - 70000 VESOUL
Ce rapport contient 2 pages
Référence : 09044RS



KPMG Entreprises
Nord Franche-Comté
3 quai Vauban
90000 Belfort
France

Téléphone : +33 (0)3 84 46 62 30
Télécopie : +33 (0)3 84 54 08 97
Site internet : www.kpmg.fr

Fédération Départementale des Associations ADMR de Haute-Saône

Siège social : 4 cours François Villon - BP 449 - 70000 VESOUL
Fonds associatifs : € 1 763 407

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisé. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Belfort, le 20 mai 2009

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Laurent Hofnung
Associé